



Pour une alternative syndicale



Rythmes scolaires

Pour respecter au mieux les intérêts de l'enfant, se concerter, c'est maintenant !

La semaine de 4 jours est très néfaste : on le disait en 2008, on le confirme en 2013 !

Quelques chiffres :

144 jours de classe seulement en France contre 187 en moyenne en Europe, 200 en Italie, 208 en Allemagne. Les vacances d'été françaises sont trop longues.

6h de classe par jour 4 jours par semaine en France, contre 4 à 5 h dans la plupart des pays européens, 5 voire 6 jours par semaine.

Pas de différence d'horaires en France entre les maternelles et les élémentaires.

Les programmes français de 2008 sont trop lourds et élitistes.

Dans les pays d'Europe du Nord l'équivalent du CP est à 7 ans et non à 6 ans comme en France, et le respect des rythmes individuels d'apprentissages y est plus fort qu'en France.

L'aide personnalisée rallonge encore la journée de classe des élèves et des enseignants, qui éprouvent des difficultés pour se concerter.

La semaine de 4 jours concentre la fatigue sur de très longues journées et multiplie les ruptures de rythmes. Or les enfants ont besoin de régularité et de journées équilibrées !

Le cadre de la réforme : le décret du 24 janvier 2013

9 demi-journées de classe au lieu de 8, c'est le mercredi matin qui sera généralement rajouté, sauf dérogation.

5h 30 maximum de classe par jour, 3h 30 maximum par demi-journée de classe.

Pause méridienne (« de midi ») de 1h 30 minimum. Les enfants doivent être pris en charge au moins jusqu'à 16 h 30.

Un projet éducatif territorial peut être mis en place pour harmoniser les activités scolaires et périscolaires.

Les communes ou communautés de communes ont jusqu'au 31 mars 2013 pour demander un report en septembre 2014, sinon la réforme doit être mise en place en septembre 2013.

L'Etat aide les communes et communauté de communes qui choisissent septembre 2013, cette aide ne dure qu'un an.

Le décret redonne un rôle au Conseil d'école, invité à donner son avis au même titre que le maire ou le président de communauté de communes. L'avis des enseignants et celui des parents d'élèves ne comptent plus pour du beurre.

La réforme est loin d'être parfaite.

La réforme est mise en place dans la précipitation. Le financement est principalement à la charge des collectivités locales, l'aide de l'État est insuffisante.

La réforme ne s'attache qu'au scolaire et périscolaire alors qu'elle concerne toute la société : le temps de travail des adultes, les déplacements professionnels ne sont pas pris en compte.

Elle ne prévoit pas d'emblée la réduction des vacances d'été, ce qui réduit la marge de manœuvre.

La solution de facilité, encouragée par l'Inspection Académique, c'est de rallonger la pause méridienne, mais sans prévoir forcément un partenariat avec les associations pour des animations de qualité. **Or l'amélioration du vécu quotidien de votre enfant dépend de cette qualité du temps libéré.**

Alors que faire ? Se concerter !

Des enseignants feront grève pour contraindre le ministre à changer la réforme, d'autres ne feront pas grève. Une immense majorité des enseignants critique la mise en œuvre de la réforme et son financement, bâclés l'un et l'autre.

Localement, deux solutions : au-delà de la grève et des protestations, laisser faire en se disant que ce n'est pas notre projet. Ou bien **prendre l'initiative de rassembler tous les partenaires concernés et de mettre la réforme des rythmes scolaires à l'ordre du jour d'un conseil d'école, ordinaire ou extraordinaire. C'est ce que nous souhaitons.**

Il est possible de proposer d'autres aménagements que le rallongement de la pause méridienne proposé par l'Inspection Académique.

Malgré les conditions insatisfaisantes de la mise en œuvre de la réforme et de son financement, nous avons une opportunité d'améliorer l'école et le vécu quotidien des enfants. Ne lui tournons pas le dos !